



Communiqué de presse

Rennes, Paris, et Toulouse, le 29 juin 2023

3^{ème} baromètre de l'innovation agri-agroalimentaire : la RSE, moteur d'innovations à impact pour les entreprises du secteur

Alors que les entreprises augmentent leurs investissements dans leur responsabilité sociétale et environnementale (RSE), pour répondre aux enjeux de transition écologique et économique, KPMG, Valorial, Agri Sud-Ouest Innovation publie la troisième édition du baromètre de l'innovation agri-agroalimentaire. Basé sur des données issues d'entretiens et d'enquêtes menés auprès de 155 entreprises agricoles et agroalimentaires, ce baromètre revient sur l'impact de la RSE sur les processus d'innovation et démontre entre autres que :

- La maturité du secteur agri-agroalimentaire vis-à-vis de la RSE se consolide, notamment en matière de partage de la valeur et de prise en compte des enjeux environnementaux ;
- Pour 3 entreprises sur 4, les démarches RSE impactent les processus d'innovation ;
- L'intégration de la RSE au processus d'innovation favorise le collectif, aussi bien au sein des organisations, qu'avec les parties prenantes externes des entreprises ;
- La mise en place de projets de R&I, en lien avec une politique RSE, engendre a priori un réel retour sur investissement mais celui-ci reste difficile à quantifier.

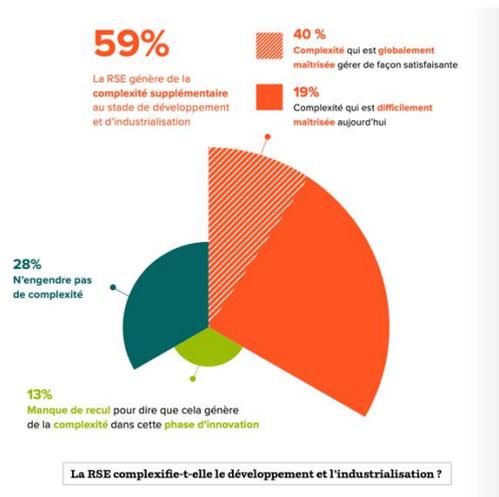
Quelle maturité en matière de RSE pour les acteurs de l'agri-agroalimentaire ?

La RSE commence à être très bien prise en compte par les acteurs du secteur de l'agri-agroalimentaire, de nombreuses démarches étant déjà formalisées : elles concernent principalement le partage de la valeur (un axe de travail pour 28% du panel qualitatif et 66% du panel quantitatif) et la durabilité (pour 50% du panel qualitatif). Plus largement, 45% des entreprises du panel reconnaissent que si leur engagement est récent (3-4 ans), il est ferme et résolu. Néanmoins, l'intensité de cet engagement varie selon les sujets : les enjeux environnementaux sont bien pris en compte, 85% des entreprises interrogées ayant structuré et engagé des actions. La même proportion d'entreprises est mobilisée sur les enjeux sociaux mais de nombreuses actions relèvent du cadre réglementaire. Quant à l'aspect sociétal, la structuration est moins avancée (77% des entreprises mobilisées).

La RSE, levier d'action pour une innovation à impact

Pour la majorité des entreprises interrogées (3 sur 4), les démarches RSE impactent les processus d'innovation. Ce lien entre innovation et RSE est d'autant plus concret que, parmi les 44% d'entreprises pour qui la RSE n'a pas d'impact sur les processus d'innovation, 26% déclarent que c'est justement parce que leurs processus d'innovation ont toujours établi des ponts avec la RSE.

L'impact de la RSE se traduit de différentes façons. Il intervient en amont des projets, puis dans leur conception et leur déploiement opérationnel : grille de lecture efficace, la RSE permet de filtrer les propositions et d'innover en matière de responsabilité. C'est aux stades du développement et de l'industrialisation, cependant, que l'impact de la RSE est plus mitigé : 59% des entreprises du panel admettent que la RSE génère une complexité supplémentaire à ces moments du processus. Cette complexité se retrouve également dans la nature des projets : pour 73% du panel, l'intégration de la RSE donne lieu à des projets plus ambitieux et plus complexes à déployer et pour 8 répondants sur 10, cela engendre des coûts et investissements supplémentaires. L'impact de la RSE, dans son ensemble, reste prometteur mais non démontré. Si 83% des sondés estiment que le retour sur investissement est au rendez-vous, ils sont seulement 10% à pouvoir l'objectiver aux moyens d'indicateurs formalisés.



Source : Valorial, 2023

Innover de façon durable, une nouvelle manière de travailler en mobilisant un collectif

La RSE concerne l'intégralité de la chaîne de valeur. Son intégration aux processus d'innovation a un impact positif sur les parties prenantes de l'entreprise : pour 82% du panel, l'intégration des démarches RSE aux projets d'innovation engendre une attention plus forte aux parties prenantes externes. Les principaux acteurs concernés sont les agriculteurs, les fournisseurs et les distributeurs. Cette approche holistique de l'agri-agroalimentaire replace l'agriculture au cœur des synergies du secteur, ce qui participe à la (re)création du lien et du sens.

La RSE favorise par ailleurs le collectif en interne : pour 46% des répondants, l'intégration de la RSE dans l'innovation contribue aux synergies entre les services.

« Ce troisième baromètre démontre un engagement massif et plutôt récent des entreprises agri-alimentaires dans des démarches de RSE. Il vient clairement influencer les processus et démarches d'innovation dans ces entreprises, lesquels sont en cours de réadaptation pour un meilleur impact environnemental, social et sociétal. Le « innover mieux » et le « innover avec » prennent clairement le pas sur le « innover plus », suggérant la mise en place de nouveaux indicateurs de pilotage », commente **Jean-Luc Perrot, Directeur de Valorial**.

« Nous sommes très fiers d'être partenaires de ce 3e baromètre innovation, aux côtés de Valorial et KPMG, concernant l'innovation et la RSE. Ce baromètre ancre plus encore le partenariat entre nos pôles de compétitivité et permet de renforcer la valeur ajoutée d'une telle production. En effet, les complémentarités des 2 pôles, géographiques et de positionnement amont-aval de l'agrochaîne, augmentent le rayon d'action de notre étude et les résultats obtenus n'en sont que plus pertinents », ajoute **Laurent Augier, Directeur d'Agri Sud-Ouest Innovation**.

« Le baromètre confirme une forte impulsion des démarches RSE par le secteur de l'agri-agroalimentaire, qui se traduit par des actions concrètes autour de sourcings locaux, d'achats responsables, de valorisation des déchets, de décarbonation, de gestion de l'eau, d'économie d'énergie ou encore de soutien aux producteurs. Nous sommes au début d'un cycle d'évolution où la RSE est encore perçue par le consommateur comme un élément de réassurance pour déclencher son acte d'achat. Dans le même temps, les dirigeants voient plus loin, conscients du rôle à jouer du secteur agroalimentaire face aux défis

*mondiaux et poussés par de nouvelles aspirations sociétales, par les pouvoirs publics, leurs salariés et les investisseurs. Pour tous ces champions de l'agri-agroalimentaire qui accélèrent leur transition RSE, « l'innovation » va représenter une opportunité majeure de faire un « bond en avant » vers un modèle plus durable », conclut **Wolfgang Legoff, Associé chez KPMG en France.***

Méthodologie de l'étude :

Cette étude a été réalisée tout au long de l'année 2022 et repose sur deux typologies d'échantillon :

- Une étude qualitative, qui repose sur 55 entretiens,
- Une enquête quantitative réalisée auprès de 100 personnes.

Les répondants sont issus du Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire), de l'Île-de-France, de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie, et de différentes typologies d'entreprises (37% sont issus d'une ETI, 27% d'une moyenne entreprise, 19% d'une grande entreprise et 17% d'une TPE ou PME).

Contacts presse

KPMG en France

Laurence Duhamel

laurenceduhamel@kpmg.fr

06 03 56 24 56

Enderby

Clémence Duval

cdu@enderby.fr

06 08 21 74 58

»»» [Accès à l'espace média de KPMG en France](#)

Valorial

Christophe Jan

christophe.jan@pole-valorial.fr

06 42 97 92 92

Agri Sud-Ouest Innovation

Eric Maury

eric.maury@agrisudouest.com

07 87 66 69 35

A propos de KPMG en France

Leader de l'Audit et du Conseil, KPMG réunit en France 11 000 professionnels engagés à agir pour une nouvelle prospérité, au service des entreprises de toute taille. 100 ans après sa création, KPMG devient en France entreprise à mission avec pour raison d'être d'œuvrer et d'innover avec passion pour bâtir la confiance, allier performance et responsabilité, faire grandir les talents au cœur de l'économie, des territoires et de la société. Fort de son modèle multidisciplinaire, KPMG combine les expertises sectorielles, ESG et numériques en s'appuyant sur son Centre d'Excellence d'ESG et ses 1 000 experts du digital en France pour accompagner les projets de croissance et de transformations de ses clients dans tout le territoire.

KPMG apporte à ses clients la puissance d'un réseau mondial pluridisciplinaire dans 143 pays et se singularise par son maillage territorial en France.

AUDIT – CONSEIL – DROIT ET FISCALITE – EXPERTISE COMPTABLE

www.kpmg.fr

A propos de Valorial

1er réseau dédié à l'innovation agri-alimentaire en mode collaboratif, Valorial fédère 400 membres, principalement localisés en Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, et une communauté de plus de 10 000 innovateurs autour de l'aliment plus intelligent. Valorial les conseille et les accompagne dans des démarches et des projets de recherche et d'innovation créateurs de valeur pour tous, autour d'un souhait commun d'évoluer vers des systèmes agricoles et agroalimentaires plus durables et d'offrir des produits alimentaires répondant aux aspirations de leurs clients français et étrangers.

www.pole-valorial.fr

A propos d'Agri Sud-Ouest Innovation

Le pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation fédère plus de 400 organismes privés et publics agissant dans les filières de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des agro-industries. Ancré dans les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et engagé dans la dynamique européenne, ce réseau croisant les mondes scientifiques et économiques œuvre au développement de ses adhérents et à la vitalité des territoires par l'innovation. Entreprises, investisseurs, organismes de recherche et de formation, collectivités et institutions locales s'appuient sur la dynamique associative et les services du Pôle pour générer des opportunités et concrétiser des projets innovants permettant de nourrir la valeur des agrochaines.

www.agrisudouest.com



[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour

plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits en cliquant sur le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

«KPMG*» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Egho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, KPMG ADVISORY, KPMG ESC & GS, KPMG GCMS, ainsi que leurs filiales.

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.